

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 29 avril 2026 à 19:30.

Personnes présentes : James Di Sano, président; Donna Anber, vice-présidente; Barbara Barrasso, vice-présidente substitut; Heather Appleby, Benny Catania, Noémia Onofre de Lima, Bob Pellerin, Désirée Ramacieri et Melissa Wall, commissaires; Chloée Alary, Elena Ferrato et Tanya Minchella, commissaires-parents; Maya Lavictoire, représentante des élèves auprès du conseil, et Selena Mell, directrice générale par intérim.

Autres personnes présentes : Anne-Marie Lavoie, directrice générale adjointe par intérim et directrice du Service des ressources humaines; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda da Silveira, directrice des Services pédagogiques; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Heather Halman, directrice de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle par intérim, Daniel Harvey, directeur du Service des ressources financières; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Personnes présentes sur la plateforme Zoom : Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Emma Lavictoire, représentante des élèves auprès du conseil; et Amritha Venkata Krishnan, représentante substitut des élèves auprès du conseil.

Personnes absentes : Lorenzo Lagatta, commissaire; Oleksii Sivokon, représentant substitut des élèves auprès du conseil.

Le président ouvre la séance et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications. Le quorum est atteint.

HEURE : 19:31

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes assistant à la séance en personne et en ligne, et demande à la vice-présidente de lire la reconnaissance du territoire.

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et la langue des premiers peuples du Canada.

1.0 Reconnaissance

Le président souhaite la bienvenue aux élèves de l'école secondaire Laval Senior et de l'école secondaire Laval Junior assistant à la séance en personne et en ligne, précisant que le conseil des commissaires est très fier de souligner leurs réalisations dans le cadre de la finale régionale de Montréal de l'Expo-sciences d'Hydro-Québec. La finale régionale de Montréal de l'Expo-sciences d'Hydro-Québec était organisée par l'école secondaire Laval Senior du 29 au 31 mars 2026.

Il poursuit en soulignant les projets suivants :

- Trisha Singh, de l'école secondaire Laval Junior, pour son projet *Seeing VS Sensing: Vision-Based vs;*
- Marie-Pierre Tardif, de l'école secondaire Laval Senior, pour son projet *Line Imagery: An Optimized Model;*
- Elizabeth Lew, de l'école secondaire Laval Senior pour son projet *Automatic Pill Dispenser;*
- Michelle Baker et Noor Morsi, de l'école secondaire Laval Senior, pour son projet *Bioplastics and Daphnia Heart Rate;*
- Marc Anthony Mourad, de l'école secondaire Laval Senior, pour son projet *ARC Automated Rider Companion.*

Le conseil des commissaires aimerait aussi souligner que Trisha Singh, Marc-Anthony Mourad et Marie-Pierre Tardif ont participé à la Super Expo-sciences Hydro-Québec qui a eu lieu le 19 avril 2026 à l'Université Laval.

Les élèves ci-après étaient dans l'impossibilité d'assister à la séance ce soir et le conseil des commissaires aimerait reconnaître les réalisations d'Alishba Shah, de Leila Rakhsane, d'Amélie Langlois et de Natalie Valente.

Le président mentionne que le travail de ces élèves est une source de fierté pour la commission scolaire et que les projets sont le reflet de leur curiosité, de leur créativité et de leur dévouement envers l'apprentissage. Félicitations à l'ensemble de ces élèves de la part du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Le président invite les élèves qui assistent à la séance en personne à se rendre à l'avant pour se joindre à lui, à la directrice générale par intérim, à la vice-présidente, à la directrice générale adjointe par intérim et aux membres des directions d'école. Des certificats de reconnaissance sont remis aux élèves et des photos sont prises.

Emma Lavictoire, représentante des élèves auprès du conseil, et Amritha Venkata Krishnan, représentante substitut des élèves auprès du conseil se joignent à la séance en ligne.

HEURE : 19:45

2.0 Adoption de l'ordre du jour

La vice-présidente demande de déplacer un point en haut de l'ordre du jour de la séance de ce soir.

Modification de l'ordre du jour

CC-260429-CA-0089

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que l'ordre du jour soit modifié en déplaçant le point 8.5 *Ressources matérielles et transport* afin qu'il soit le premier point sous 8.0 *Décisions du conseil*.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Adoption de l'ordre du jour

CC-260429-CA-0090

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier contenu au document n° CC-SWLSB-2026/04/29-CA-001 soit adopté, avec la modification.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

3.0 Approbation du procès-verbal**3.1 25 mars 2026****Approbation du procès-verbal
25 mars 2026**

CC-260429-CA-0091

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Désirée Ramacieri que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 25 mars 2026, dont les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

3.2 14 avril 2026**Approbation du procès-verbal
14 avril 2026**

CC-260429-CA-0092

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Heather Appleby que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 14 avril 2026, dont les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne sur la section où il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est exclusivement réservée aux points à l'ordre du jour. La période de questions n'est pas une plateforme de débats.

Une question a été soumise pour la première période de questions de la part de M^{me} Deborah Biondino, à titre de parent à l'école primaire Souvenir.

Lors d'une récente réunion du conseil d'établissement de l'école primaire Souvenir, nous avons appris qu'en raison de la baisse des inscriptions, plusieurs de nos enseignantes et enseignants accomplissant un travail inestimable perdraient leur poste.

En tant que parent de deux élèves fréquentant cette école et en tant que membre active de l'association foyer-école et de notre conseil d'établissement, cette situation est profondément préoccupante. Ce que nous observons année après année est une augmentation de la taille des classes et des élèves dont les besoins ne sont souvent pas satisfaits. Sans oublier que notre personnel est tout simplement surchargé de travail. Dans toutes les écoles, les enseignantes et les enseignants perdent leur emploi en raison de la baisse des inscriptions, alors qu'il existe une solution très simple.

Des études montrent que la réduction du ratio élèves/enseignante ou enseignant profite à la fois aux élèves et aux enseignantes et enseignants. À un moment où les écoles entendent dire que la préparation des élèves est inadéquate pour l'école secondaire, il semble qu'on en fasse moins au niveau de la commission scolaire. Est-il possible pour la commission scolaire d'envisager d'autoriser des classes plus petites, particulièrement pour les années d'études inférieures, de manière que nos écoles puissent exceller, que nous ne perdions pas notre précieux personnel enseignant et que nous puissions devenir une école plus attrayante aux yeux de notre communauté et ainsi favoriser les inscriptions.

Le président, pour répondre à la question reçue, note qu'il est important de commencer par expliquer que la taille des classes est incluse dans la convention collective applicable à notre personnel enseignant, suite aux négociations menées entre le gouvernement et le syndicat du personnel enseignant.

La taille des classes varie en fonction de l'année d'études, de l'indice de milieu socioéconomique et de la composition des groupes. Pour l'école primaire Souvenir, la taille maximale des classes varie de 17 élèves à la maternelle à 26 de la 3^e à la 6^e année.

Il est aussi important de rappeler que la commission scolaire bénéficie d'un financement provenant du ministère de l'Éducation en fonction de la taille des groupes, comme établi dans la convention collective. Tout groupe supplémentaire créé coûterait en moyenne 141 520 \$, somme pour laquelle le MEQ ne fournirait aucun financement.

Dans le cadre des responsabilités de la commission scolaire, nous devons nous assurer que les ratios/la taille des classes et les conditions de travail de notre personnel sont respectés, tout en honorant nos obligations financières et en demeurant équitable envers les autres écoles. Les droits des enseignantes et des enseignants seront également respectés conformément à la convention collective. Aucun membre du personnel enseignant n'a perdu son emploi par le passé et notre équipe des ressources humaines met tout en œuvre pour assurer une affectation appropriée de l'ensemble des enseignantes et enseignants excédentaires pour l'année scolaire 2026-2027.

Dans l'ensemble, soyez assurée que la réussite de nos élèves demeure toujours au cœur de nos décisions.

5.0 Rapport du président

Le président commence la présentation de son rapport mensuel en citant Henry Ford :

Se réunir est un début; rester ensemble est un progrès; travailler ensemble est une réussite.

Il poursuit en fournissant les informations suivantes sur ce qui s'est passé depuis la séance du conseil des commissaires du 25 mars 2026 :

Compte-rendu du conseil des commissaires

Gouvernance

- 7 avril 2026 – Présence à une réunion avec le Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRE), AGAPE de Laval et la Ville de Laval;
- 14 avril 2026 – Tenue d'une séance extraordinaire du conseil des commissaires pour la prestation de serment de Lorenzo Lagatta, le nouveau commissaire de la circonscription électorale n° 9;

Direction générale

- Le conseil des commissaires continue de placer sa confiance entre les mains de la directrice générale adjointe par intérim et la directrice générale adjointe par intérim. Toutes deux méritent des remerciements pour leur leadership;

Transparence

- Le conseil des commissaires donne accès aux procès-verbaux, aux ordres du jour et aux faits saillants des séances du conseil des commissaires, de même qu'à d'autres renseignements, par l'entremise du site Web de la commission scolaire, sur la page intitulée Conseil des commissaires, et sur les divers comptes de médias sociaux de la commission scolaire.

Responsabilité, perfectionnement professionnel, politiques et mises à jour d'ordre général

- La révision du *Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* est en cours.
- Une séance de perfectionnement professionnel sur les meilleures pratiques de gouvernance a eu lieu le 14 avril 2026;
- Une réforme des politiques est en cours et les comités permanents ont déterminé quelles politiques ou procédures constituent une priorité. Le conseil des commissaires était d'avis que cette réforme était nécessaire pour protéger le personnel tout en offrant la meilleure éducation possible aux élèves;
- L'affichage du poste de directrice générale ou directeur général se termine le 15 mai 2026, et toutes les candidatures sont reçues et évaluées par une firme externe mandatée par la commission scolaire. Le 16 avril 2026, les associations et les syndicats ont été avisés des commentaires retenus par le conseil des commissaires suite à la consultation relative aux critères de sélection pour le poste de directrice générale ou directeur général;

Événements dans les écoles et les centres

- 27 mars 2026 – Événement Blue & Gold à l'école secondaire Laval Senior;
- 29 et 31 mars 2026 – Finale régionale de Montréal de l'Expo-sciences d'Hydro-Québec à l'école secondaire Laval Senior;
- 2 avril 2026 – Conférence TEDx Laval Youth à l'école secondaire Laval Senior;
- 8 avril 2026 – Cérémonie de reconnaissance d'Anciens combattants à l'école secondaire Lake of Two Mountains;
- 10 avril 2026 – Spectacle de variétés à l'Académie de Sainte-Agathe;
- 14 avril 2026 – Projet caritatif final à l'école secondaire de Joliette;
- 27 avril 2026 – Semaine des carrières à l'école primaire Twin Oaks. Il était invité à titre de conférencier pour son rôle en tant que président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Il s'agissait d'une expérience des plus gratifiante d'être questionné par les élèves et d'un moment fort pédagogique;

Événements dans la communauté

- 29 mars 2026 – Conférence pour la Journée internationale des femmes – NCIC;
- 11 avril 2026 – Jour de match du CF Montréal au profit de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier;
- 11 avril 2026 – Gala Dynastie 2026;

Visites des écoles et des centres

- Aucune visite à signaler;

Déclarations, remarques, communiqués de presse et faits saillants

- 29 et 31 mars 2026 – Finale régionale de Montréal de l'Expo-sciences – Le président a pris la parole lors des cérémonies d'ouverture et de fermeture;
- 12 avril 2026 – En tant que président de la commission scolaire, il transmet ses félicitations à Christine Fréchette qui est devenue la 33^e première ministre du Québec. En tant que président il continuera de travailler de manière constructive avec le gouvernement dans l'intérêt fondamental des élèves, de leurs familles et des communautés de la commission scolaire;

- 19 au 25 avril 2026 – Semaine du personnel de soutien administratif; Au nom du conseil des commissaires, il exprime sa sincère gratitude à l'ensemble du personnel administratif œuvrant au sein de notre administration. Il exprime également sa gratitude personnelle à Karine, Jocelyne et Susan pour le soutien qu'elles apportent à son rôle;
- 19 au 25 avril 2026 – Semaine de l'action bénévole. La commission scolaire est sincèrement reconnaissante envers toutes les personnes qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur attention aux communautés scolaires.

5.1 Événements dans la communauté – Faits saillants des commissaires

- Le commissaire Benny Catania indique que le 20 avril 2026 il a assisté à l'Assemblée des leaders NextGen à la Ville de Rosemère avec la commissaire Donna Anber et la commissaire-parent Tanya Minchella. C'était inspirant de voir ces jeunes élèves élaborer et peaufiner leurs présentations, et de voir leur créativité et leur confiance grandir. Il remercie la mairesse de Rosemère, Marie-Hélène Pitt, et ses collègues. Un grand merci à Cheryl Smith-Debanne, qui marque sa dernière année à la commission scolaire, et à Daniel Johnson pour son dévouement et pour avoir organisé une expérience d'apprentissage aussi formidable pour les élèves;
- La commissaire Heather Appleby souligne que la soirée de comédie de l'école primaire McCaig a eu lieu le 18 avril 2026. Elle remercie le groupe organisateur et le personnel de l'école pour cette merveilleuse soirée;
- Le commissaire Bob Pellerin a souligné que le 17 avril 2026, il avait eu l'honneur d'assister à une cérémonie de reconnaissance d'une élève de l'école secondaire de Joliette pour son excellence scolaire et son engagement soutenu dans la vie scolaire et communautaire. Keegan Gravel a reçu la Médaille du lieutenant-gouverneur pour la jeunesse du Québec. Félicitations Keegan, et merci à M. Neveu, directeur de l'école secondaire de Joliette, d'être venu avec lui;
- La commissaire Barbara Barrasso adresse des félicitations au groupe de leadership de l'école primaire Terry-Fox qui, le 16 avril 2026, sous la direction de M^{me} Lynn, M^{me} Maria et M^{me} Elena, a tenu sa collecte de sang annuelle. Chaque année, l'événement semble battre le record de dons de l'année précédente, ce qui s'est encore produit cette année avec 95 dons en six heures. Les élèves étaient très serviables et aimables, et ont accompagné chaque donneuse et donneur de sang tout au long du processus, ce qui a été beaucoup apprécié. Le fait que cette collecte de sang soit si populaire a amené Héma-Québec à se demander s'il serait possible d'organiser cette collecte de sang lors d'une journée pédagogique afin qu'elle puisse durer toute la journée;
- La commissaire Donna Anber fait savoir qu'elle a trois messages de félicitations :
 - Le 21 avril 2026, elle était invitée à assister à la réunion du conseil d'établissement à l'école primaire Laurentia avec la commissaire Désirée Ramacieri, la directrice générale par intérim et le directeur des ressources matérielles et du transport. La rencontre a eu lieu au nouveau campus de Saint-Jérôme et l'occasion s'est présentée de visiter le bâtiment de même que le site, qui regorgent tous les deux de potentiel. Ce nouvel environnement saura certainement répondre aux besoins grandissants de la communauté de Saint-Jérôme. Elle attend avec impatience l'inauguration officielle. Elle remercie le directeur des ressources matérielles et du transport ainsi que son équipe pour leur travail dans l'acquisition du bâtiment, qui dépasse toutes les attentes;

- Elle a assisté aux cérémonies de remise des prix de la Lieutenant-gouverneure du Québec pour la région de Laval, à la place du président, en compagnie de Peter Papadeas, directeur de l'école secondaire Laval Senior, où une merveilleuse élève, Amritha Venkata Krishnan, a été honorée, ainsi que d'autres récipiendaires, au cours d'une magnifique cérémonie reconnaissant tout le travail que ces jeunes élèves accomplissent au sein de leurs communautés;
- Elle fait la déclaration suivante concernant la Ville de Sainte-Adèle :
La sécurité routière autour de l'école primaire de Sainte-Adèle est une préoccupation qui dure depuis de nombreuses années. À l'été 2024, le conseiller municipal David Higgins-Daines a communiqué avec nous pour commencer l'examen de ces importants problèmes de sécurité. Cette initiative a marqué le début de plusieurs années de collaboration constructive entre notre commission scolaire et la Ville de Sainte-Adèle, unies par un objectif commun : assurer la sécurité et le bien-être de l'ensemble des élèves, du personnel et des piétonnes et piétons dans le secteur.

Au printemps 2025, M. Louis-Alexandre Desforges, Chargé de Projets – Services Techniques et Hygiène du Milieu, a présenté un plan initial qui comprenait une voie piétonne et cyclable, des bornes rétractables, des panneaux d'arrêt supplémentaires, une signalisation améliorée et la suppression des places de stationnement le long de la clôture de l'école afin d'améliorer la sécurité lors des périodes d'arrivée et de départ des élèves. Ce plan représentait un pas en avant important et positif, tout en étant également reconnu comme une mesure provisoire, car les bornes devraient être installées chaque printemps et retirées chaque automne pour permettre le déneigement en hiver.

En mars 2025, reconnaissant la nécessité d'une solution permanente, le conseil d'établissement de l'école primaire de Sainte-Adèle et le conseil des commissaires ont officiellement demandé à la ville d'envisager la construction future d'un trottoir ou la mise en place d'autres améliorations durables des infrastructures.

À la suite des élections municipales de novembre 2025, alors qu'un nouveau maire et un nouveau conseiller municipal sont entrés en fonction, de nouvelles discussions ont été engagées pour garantir que ce dossier important demeure actif et continue de progresser. Grâce à une communication continue avec M. Desforges et les représentantes municipales et représentants municipaux, la Ville a élaboré une proposition pour un sentier à usages multiples permanent, ainsi qu'une zone réservée pour les arrivées et les départs des autobus.

J'ai le plaisir de vous informer que ce projet a été officiellement approuvé par le conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle le 20 avril 2026. La construction débutera cet été et devrait être terminée à temps pour le début de la prochaine année scolaire.

Cette réalisation est un exemple clair de ce qui peut être accompli lorsque les institutions publiques travaillent en collaboration, de manière respectueuse et avec un objectif commun dans l'intérêt supérieur de nos élèves et communautés.

- Maya Lavictoire, la représentante des élèves auprès du conseil, a exprimé sa gratitude envers les élèves qui ont contribué à l'organisation de l'événement TEDx plus tôt en avril et a remercié tout particulièrement Daniel Johnson pour toutes les occasions qu'il offre aux élèves.

6.0 Rapport de la direction générale par intérim

La directrice générale par intérim présente son rapport mensuel en commentant les points suivants :

Présences

- Le nombre de visites des écoles et des centres au cours de l'année scolaire 2025-2026 s'élève maintenant à 37;
- Participation à des réunions avec ses homologues des commissions scolaires, le ministère de l'Éducation (MEQ) et le Conseil de la formation professionnelle en langue anglaise (CFPLA), présence à la conférence TEDx Laval Youth, à la cérémonie de reconnaissance d'Anciens Combattants Canada à l'école secondaire Lake of Two Mountains, à la séance avec le nouveau personnel de direction d'établissement, à la formation avec les commissaires, à la présentation des règles budgétaires 2026-2027 du MEQ et aux réunions sur les plans de carrières avec le personnel de direction d'établissement;
- Visite de l'école primaire de Morin-Heights avec la Fondation Habilitas;
- La semaine du 23 au 27 mars est la Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles, et le thème de cette année est « *As-tu le droit?* »;

Inscriptions préliminaires

- La projection pour 2026-2027 est de 12 552 élèves, ce qui représente une augmentation de 109 élèves par rapport aux inscriptions officielles pour 2025-2026, mais il s'agit de 53 élèves de moins par rapport aux inscriptions préliminaires d'avril 2025;

Affectation du personnel de direction

- Le questionnaire sur la planification de carrière a été distribué;
- La directrice générale par intérim et la directrice générale adjointe par intérim rencontreront les membres du personnel de direction d'établissement qui souhaitent discuter de leur parcours professionnel;
- La directrice de l'Académie de Sainte-Agathe a annoncé son départ à la retraite et le processus de sélection a été lancé. Un comité de sélection aura lieu au début du mois de mai;

Budget 2026-2027

- La consultation sur les règles budgétaires préliminaires a été reçue le 20 avril 2026, et il semble que les écoles et les commissions scolaires auront plus de flexibilité pour allouer le financement là où les besoins sont les plus prioritaires;
- Les règles budgétaires préliminaires sont en cours d'analyse et l'impression initiale est que les frais autres que salariaux ne seront pas indexés, ce qui est décevant;
- Comme cela a été le cas ces dernières années, l'exercice budgétaire sera un défi;
- La réponse de la commission scolaire à la consultation a été soumise par écrit plus tôt aujourd'hui et détaille les besoins spécifiques de la commission scolaire dans le cadre de la réponse;

Événements à venir

- Programmes de formation générale des adultes et de formation professionnelle à venir :
 - 4 juin 2026 – Début d'un programme hybride de formation professionnelle en service de garde en milieu scolaire;
 - Août 2026 – Début d'un programme de formation professionnelle en secrétariat;
 - Des cours de langue sont offerts en continu dans le cadre de la formation générale des adultes et les détails peuvent être consultés sur le site Web;
- 28 mai 2026 – Gala Laurier/Étoiles Laurier au Château Royal.

- 31 mai 2026 – Jour de match de l'Alliance de Montréal en l'honneur de la CSSWL à l'Auditorium de Verdun. La Fondation Sir Wilfrid Laurier recevra un don de 3,00 \$ pour chaque billet vendu;
- 11 juin 2026 – Gala souper homard annuel de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier, lequel sera animé par Cousin Vinnie et Shaun McMahon;
- Autres événements durant le mois de mai :
 - Mai est le Mois de la parole et de l'audition;
 - 1^{er} mai 2026 – Journée nationale des directions d'école;
 - 10 au 16 mai 2026 – Semaine de la santé mentale;
 - 10 mai 2026 – Fête des Mères;
 - 11 au 15 mai 2026 – Semaine québécoise de la garde scolaire;
 - 17 mai 2026 – Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;
 - 18 mai 2026 – Journée nationale des patriotes;
 - 26 mai 2026 – Journée de valorisation du personnel scolaire (MEQ)

7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

8.0 Décisions du conseil

8.5 Ressources matérielles et transport

8.5.1 Engagement d'entrepreneur – Projet de réfection de la chaussée et de la cour d'école – École primaire de Morin-Heights

Engagement d'entrepreneur

ATTENDU QUE la zone asphaltée doit faire l'objet d'un resurfaçage et que la cour d'école doit être rénovée à l'école primaire de Morin-Heights;

Projet de réfection de la chaussée et de la cour d'école

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 25-162-01 concernant ce projet et l'ouverture, le 13 avril 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

École primaire de Morin-Heights

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

CC-260429-MR-0093

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour le projet de réfection de la chaussée et de la cour d'école à l'école primaire de Morin-Heights à Monco inc., au coût total de 768 558,45 \$, avant les taxes, ou 821 487,15 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

La commissaire-parent Tanya Minchella appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport quitte la séance.

HEURE : 20:03

8.1 Conseil

8.1.1 Mise en candidature et élection de membre du comité exécutif

8.1.1.1 Appel de candidatures (1 présidente ou président, 4 commissaires, 2 commissaires-parents)

Le président demande des propositions de candidature.

La commissaire Donna Anber propose la commissaire Barbara Barrasso. La commissaire Barrasso accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, la période de mise en candidature est terminée.

8.1.1.2 Nomination de membre du comité exécutif

Mise en candidature et élection de membre du comité exécutif

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-241113-CA-0017, nommant les membres du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour un mandat de deux (2) ans;

Nomination de membre du comité exécutif

ATTENDU QU'un des membres du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a démissionné de son poste de commissaire et doit donc être remplacé pour le reste du mandat en cours;

CC-260429-CA-0094

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Noémia Onofre de Lima que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Barbara Barrasso à titre de membre commissaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour le reste du mandat en cours.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Le président félicite la commissaire Barrasso pour sa nomination au comité exécutif.

8.1.2 Mise en candidature et élection de membre du comité de gouvernance et d'éthique

8.1.2.1 Appel de candidatures (1 commissaire ou 1 commissaire-parent)

Le président demande des propositions de candidature.

Le commissaire Bob Pellerin propose la commissaire-parent Tanya Minchella. La commissaire-parent Minchella accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, la période de mise en candidature est terminée.

8.1.2.2 Nomination de membre du comité de gouvernance et d'éthique

Mise en candidature et élection de membre du comité de gouvernance et d'éthique

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-250625-CA-0115, nommant les membres du comité de gouvernance et d'éthique de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour l'année scolaire 2025-2026;

Nomination de membre du comité de gouvernance et d'éthique

ATTENDU QU'un des membres du comité de gouvernance et d'éthique de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a démissionné de son poste de commissaire et doit donc être remplacé pour le reste du mandat en cours;

CC-260429-CA-0095

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme la commissaire-parent Tanya Minchella à titre de membre du comité de gouvernance et d'éthique de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour le reste du mandat en cours.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.1.3 Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

8.1.3.1 Appel de candidatures (1 commissaire représentant Laval)

Le président demande des propositions de candidature.

La commissaire Melissa Wall propose la commissaire Barbara Barrasso. La commissaire Barrasso accepte.

Comme il n'y a aucune autre proposition, la période de mise en candidature est terminée.

8.1.3.2 Nomination d'une ou d'un commissaire à la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Nomination d'une ou d'un commissaire à la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-250625-CA-0130, nommant les commissaires membres de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier pour l'année scolaire 2025-2026;

CC-260429-CA-0096

ATTENDU QU'un des commissaires membres représentant la région de Laval a démissionné de son poste et doit donc être remplacé pour le reste du mandat en cours;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Tanya Minchella que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Barbara Barrasso à titre de membre commissaire de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier pour le reste du mandat en cours.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.1.4 Congrès printanier de l'ACSAQ 2026 – Modification à la résolution

Congrès printanier de l'ACSAQ 2026

Modification à la résolution

CC-260429-CA-0097

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-260128-CA-0050, approuvant la participation du président et de quatre commissaires et/ou commissaires-parents au Congrès printanier de l'ACSAQ 2026 à Québec;

ATTENDU QU'une des commissaires a indiqué qu'elle ne peut plus assister à ce congrès;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la commissaire Désirée Ramacieri au Congrès printanier de l'ACSAQ 2026 à Québec, pour remplacer la commissaire Melissa Wall;

ET QUE la résolution n° CC-260128-CA-0050 soit modifiée pour refléter ce remplacement.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Service des affaires juridiques, corporatives et des communications

8.2.1 Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – Autorisation de consultation publique

Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Autorisation de consultation publique

CC-260429-CA-0098

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doivent être fixés par un règlement;

ATTENDU QU'aucun règlement ne peut être adopté par une commission scolaire à moins de donner un avis public conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE, dans ledit avis public, il faut indiquer l'objet du règlement, la journée prévue de son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Heather Appleby que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur les modifications à la procédure n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2026/04/29-CA-002;

QU'un avis public soit donné conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ET QU'une copie de cette proposition de règlement soit envoyée à tous les conseils d'établissement et au comité de parents, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.2.2 Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – Autorisation de consultation publique

Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Autorisation de consultation publique

CC-260429-CA-0099

ATTENDU QUE, en vertu des articles 162 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doivent être fixés par un règlement;

ATTENDU QU'aucun règlement ne peut être adopté par une commission scolaire à moins de donner un avis public conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE l'avis public doit indiquer l'objet du règlement, la date prévue de son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur les modifications à la procédure n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2026/04/29-CA-003;

QU'un avis public soit donné conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ET QU'une copie de cette proposition de règlement soit envoyée à tous les conseils d'établissement et au comité de parents, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Formation générale des adultes et formation professionnelle

8.3.1 Demande de renouvellement du programme de formation professionnelle DVS Machining

Demande de renouvellement du programme de formation professionnelle DVS Machining

CC-260429-AE-0100

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-220622-AE-0134 visant à demander le renouvellement de l'autorisation provisoire pour l'enseignement du programme DVS 5871 Machining;

ATTENDU QUE ce programme est actuellement enseigné au Centre de formation professionnelle (CFP) des Moulins – Édifice des Industries;

ATTENDU QUE l'autorisation provisoire prend fin le 30 juin 2026;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite demander une autorisation permanente sans financement pour l'enseignement du programme DVS 5871 Machining;

ATTENDU QUE la table du Conseil de la formation professionnelle de langue anglaise (ELVEC) et celle du Provincial Organization of Continuing Education Directors, English (PROCEDE) appuient la demande d'autorisation permanente faite par la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au MEQ pour l'enseignement de ce programme;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présente au ministère de l'Éducation (MEQ) une demande d'autorisation permanente, sans financement, ou, à défaut, une demande d'autorisation provisoire pour l'enseignement du programme suivant :

- DVS 5871 Machining

La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.4 Ressources informationnelles

8.4.1 Participation à un appel d'offres du CAG – Équipement informatique

Participation à un appel d'offres du CAG – Équipement informatique

ATTENDU QUE le CAG lancera l'appel d'offres n° 2026-8227-50 pour l'acquisition d'équipement informatique neuf tel que des ordinateurs portables, des ordinateurs de bureau, des écrans et des tablettes;

ATTENDU QUE le CAG a choisi d'octroyer le contrat aux fournisseurs dont le prix soumissionné ne dépasse pas de 10 % le plus bas prix soumis;

CC-260429-IT-0101

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres afin de bénéficier du contrat (initial) de vingt-quatre (24) mois, avec la possibilité d'une prolongation de trois (3) ans octroyée par le CAG par périodes de douze (12) mois;

ATTENDU QUE le coût pour l'acquisition d'équipement informatique neuf est estimé à 2 500 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que, sur recommandation du directeur du Service des ressources informationnelles, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2026-8227-50 pour l'acquisition d'ordinateurs portables, d'ordinateurs de bureau, de tablettes et d'écrans neufs;

QUE le directeur du Service des ressources informationnelles soit autorisé à signer tous les documents concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres public;

ET QUE l'acquisition d'équipement informatique neuf dans le cadre de l'appel d'offres n° 2026-8227-50, pour la durée du contrat, se fasse conformément au règlement n° BL2023-CS-01 : *Délégation de fonctions et de pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.6 Ressources financières

8.6.1 Répartition des ressources 2026-2027

Répartition des ressources 2026-2027

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit établir les objectifs et les principes de la répartition de ses revenus conformément à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CC-260429-FR-0102

ATTENDU QUE la consultation annuelle sur l'élaboration du budget a eu lieu du 28 novembre 2025 au 20 février 2026, de manière conforme à l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement, le comité des parents, l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL) et le comité consultatif EHDAA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) ont été consultés et ont respectivement émis leurs commentaires;

ATTENDU QUE le comité de répartition des ressources doit faire une recommandation annuelle au conseil des commissaires sur la détermination d'objectifs et de principes régissant la répartition de ses ressources, conformément à l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique* et sur les critères servant à établir la répartition des ressources, en vertu de l'article 261 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le comité de répartition des ressources a étudié les résultats du sondage sur le budget afin d'établir ses recommandations en ce qui concerne les objectifs, les principes et les critères de répartition de ses ressources et de les inclure dans le document Répartition des ressources 2026-2027;

ATTENDU QUE la recommandation initiale du comité de répartition des ressources concernant la répartition des ressources pour l'année scolaire 2026-2027, telle que contenue au document n° CC-SWLSB-2026/03/25-FR-001, a été rejetée par le conseil des commissaires lors de la séance du 25 mars 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le conseil des commissaires accepte la recommandation du comité de répartition des ressources pour l'année scolaire 2026-2027, telle que contenue au document n° CC-SWLSB-2026/04/29-FR-001, à l'exception de l'affectation des membres de la direction de l'Académie de Sainte-Agathe, et ce, pour les raisons suivantes :

- L'Académie de Sainte-Agathe opère comme un seul établissement avec un seul acte d'établissement, mais offre un enseignement au niveau primaire et secondaire;
- Le conseil des commissaires souligne avoir demandé, le 13 avril 2026, que le comité de répartition des ressources se penche sur la situation de l'Académie de Sainte-Agathe en prenant en compte les réalités opérationnelles distinctes de cette école qui offre à la fois une éducation primaire et une éducation secondaire;
- Le conseil des commissaires reconnaît que ces deux programmes distincts génèrent des complexités administratives qui vont au-delà des inscriptions, notamment la planification d'horaires multiples, les exigences de surveillance, la diversité des programmes et la coordination entre les deux niveaux;
- Le conseil des commissaires considère que le modèle actuel utilisé par le comité de répartition des ressources ne tient pas suffisamment compte de ces facteurs opérationnels;
- Le conseil des commissaires approuve donc l'affectation d'une direction adjointe à l'Académie de Sainte-Agathe pour l'année scolaire 2026-2027;
- Le conseil des commissaires confirme l'affectation d'une direction-adjointe tout en reconnaissant que la répartition du temps déterminée et le déploiement constituent une question opérationnelle;

**La résolution
n° CC-260527-FR-0106 a
approuvé le report
indéfini du mandat donné
à la direction générale.**

QUE le conseil des commissaires donne à la direction générale le mandat de créer un projet spécifique pour l'année scolaire 2026-2027 pour le poste de direction adjointe à l'Académie de Sainte-Agathe et de procéder à la consultation requise auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) – Section SWL et de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL);

QUE la répartition exacte (ETP) soit déterminée par la direction générale;

ET QU'une copie de la présente résolution soit transmise au comité de répartition des ressources par la secrétaire générale.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

La vice-présidente souligne qu'il manque un zéro dans la quatrième clause « attendu que » de la résolution du point 8.4.1 relatif à l'appel d'offres du CAG pour l'équipement informatique.

9.0 Points d'information

9.1 Rapports des comités consultatifs

9.1.1 Comité de vérification

Le rapport du comité de vérification est compris au fichier de la séance.

9.1.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le rapport du comité de gouvernance et d'éthique est compris au fichier de la séance.

La commissaire Barbara Barrasso, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, souhaite la bienvenue à la commissaire-parent Tanya Minchella au sein du comité.

9.1.3 Comité des ressources humaines

Il n'y a aucun rapport.

9.1.4 Comité consultatif sur la réussite scolaire

Le rapport du comité consultatif sur la réussite scolaire est compris au fichier de la séance.

9.2 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Il n'y a aucun rapport.

9.3 Rapport des commissaires-parents

9.3.1 Comité de parents

Il n'y a aucun rapport.

9.3.2 Comité consultatif EHDAA

La commissaire-parent Elena Ferrato indique que la prochaine réunion du comité consultatif EHDAA se tiendra en ligne le 19 mai 2026, et qu'il s'agit d'une réunion publique à laquelle tout le monde est invité.

9.4 Rapport de l'ACSAQ

Il n'y a aucun rapport.

9.5 Rapport du comité central des élèves

Il n'y a aucun rapport.

10.0 Période de questions (20 minutes)

Le président demande si les membres du public avaient des questions concernant l'ordre du jour de ce soir.

Peter Papadeas, président de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL), a posé de nombreuses questions comme suit :

Question n° 1:

Dans les cas où le conseil des commissaires détermine qu'une alternative à la recommandation d'un comité de répartition des ressources est justifiée, sur quelles mesures ou balises le conseil des commissaires s'appuie-t-il pour garantir que les décisions restent exemptes de tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu, à la fois au moment de la décision et par la suite?

En réponse à cette question, le président déclare qu'il ne devrait pas y avoir ou n'y a pas de conflit d'intérêts perçu, car le conseil des commissaires a pris une décision conforme à sa mission et à sa vision stratégiques, qu'il a été élu pour mettre de l'avant.

Question n° 2:

À la lumière du contexte financier actuel de la commission scolaire et des récentes réductions d'effectifs, le conseil des commissaires pourrait-il préciser comment l'attribution d'un poste de direction adjointe à l'Académie de Sainte-Agathe s'inscrit-elle dans son engagement continu envers la gestion efficace et durable des ressources humaines et financières de la commission scolaire?

À nouveau, le président indique que la décision concernant l'Académie de Sainte-Agathe est en accord avec la mission et la vision stratégiques, de même que les valeurs du conseil des commissaires.

Comment cela s'inscrit-il dans la gestion efficace et durable des ressources humaines et financières de la commission scolaire?

Le président indique que les questions opérationnelles sont laissées à la discrétion de la direction générale. Le conseil des commissaires définit une mission et une vision stratégiques, lesquelles sont mises en œuvre par la direction générale et le personnel de gestion.

Question n° 3:

Sachant que les écoles de l'ensemble de la commission scolaire fonctionnent dans des contextes variés et présentent des besoins divers, et rappelant que plusieurs écoles fonctionnent sans direction adjointe ou avec des ratios personnel de direction d'établissement/élèves plus élevés qu'à l'Académie de Sainte-Agathe, le conseil des commissaires pourrait-il expliquer comment il veille à ce que le soutien soit alloué équitablement entre les écoles présentant les caractéristiques suivantes :

- a. Indices socioéconomiques plus élevés;
- b. Bâtiments multiples;
- c. Populations scolaires plus importantes;
- d. Ratios personnel de direction d'établissement/élèves.

Le président mentionne à nouveau que les questions opérationnelles sont laissées à la discrétion de la direction générale, en accord avec la mission et la vision stratégiques du conseil des commissaires.

Le président demande s'il y a des questions supplémentaires de la part du public en ligne et la secrétaire générale indique que Claire Connelly, membre du public en ligne, a posé la question suivante :

Premièrement, si la création d'un poste de direction adjointe d'établissement relève de la délégation de la direction générale, comment le conseil des commissaires détermine-t-il qu'il a le pouvoir de le faire? Deuxièmement, en quoi est-il éthique de le faire sans les consultations préalables appropriées?

Le président précise que le conseil leur répondra en temps opportun à propos de cette question. Le conseil des commissaires prend toujours des décisions éclairées et en accord avec la mission et la vision stratégiques du conseil des commissaires, de même que les valeurs qu'il a été élu pour mettre de l'avant. La résolution du document du RAC par rapport à laquelle nous avons fait connaître notre position et, encore une fois, nous nous reportons à l'article 257 voulant que la direction générale soit responsable de l'administration quotidienne de la commission scolaire et de la gestion de ses ressources, et qu'elle veillera à ce que les décisions du conseil des commissaires soient mises en œuvre et exercera les fonctions qu'il lui confie en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*.

La secrétaire générale indique qu'il n'y a plus de questions.

11.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

12.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

13.0 Clôture de la séance

Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary de lever la séance.

CC-260429-CA-0103

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20:25

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 27 mai 2026